



Edité par le Syndicat des Apiculteurs du Puy-de-Dôme

L'APICULTEUR

Auvergnat

N° 63 | Juin 2023

FÊTE DE L'ABEILLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

RETOUR SUR L'ÉDITION 2022 DE BEAUMONT

La fête de l'abeille et de l'environnement de Beaumont a soufflé sa 30ème bougie en novembre dernier et demeure un événement incontournable de l'automne. Le partenariat entre la Mairie de Beaumont et le Syndicat des apiculteurs du Puy de Dôme continue à porter ses fruits année après année grâce à l'engagement des nombreux bénévoles et nous les remercions vivement pour le travail effectué ainsi que pour l'ambiance joyeuse.

La très belle édition 2022 du concours des miels d'Auvergne, au centre de la fête, a vu la présentation de 86 échantillons répartis en 8 catégories : montagne, plaine, acacia, crémeux, sapin, forêt, sarrazin et une catégorie « coup de coeur » pour le plaisir de découvrir des miels originaux produits en Auvergne. Bravo à tous les apiculteurs, professionnels et amateurs, qui ont participé à cette belle édition et nous attendons avec impatience de goûter la production de 2023.

Le concours des enfants, organisé avec une classe de CM2 de l'école Jean Zay de Beaumont, a lui aussi donné des prix pour les catégories montagne, plaine et forêt. Comme chaque année, la classe qui participe au concours effectue plusieurs séances avec des intervenants du syndicat, la dernière étant une sortie au rucher en juin.

Autre concours qui permet de valoriser le travail de nos apiculteurs: celui des pains d'épices. Une vingtaine d'enfants a testé une dizaine d'échantillons.

Les résultats sont présentés en page suivante.

L'AUTRE TEMPS INCONTOURNABLE DE LA FÊTE, LA FOIRE AUX MIELS.

Après des années COVID difficiles, le public était à nouveau au rendez-vous autour de 11 apiculteurs et une dizaine d'associations. Tout au long du weekend, des animations ont été proposées : l'association Apistoria a présenté de magnifiques diaporamas projetés sur le grand écran de la salle et la comédienne Fatou Dicko a animé des séances de contes pour les enfants. Les enfants ont également pu participer à l'extraction du miel.



Les conférences associées à la fête de l'abeille ont permis en 2022 d'en savoir plus sur :

1 les plantes mellifères avec la chimiste du végétal Clémence Ogeron et Guy Batisse

2 les produits de la ruche avec Nicolas Cardinault.

NICOLAS CARDINAULT

Nicolas Cardinault est docteur en nutrition, directeur scientifique de Pollenergie, membre du conseil scientifique de l'Association francophone d'apithérapie (AFA) et membre de la commission d'apithérapie d'Apimondia.

Il a écrit le livre « Soignez-vous avec les produits de la ruche » Apprenez à vous soigner par l'apithérapie Miel, propolis, pollen, gelée royale, venin d'abeille : découvrez dans ce guide sans équivalent toutes leurs utilisations validées par la science.

A tous les âges de la vie, les produits de la ruche sont là pour vous aider à mieux vivre au quotidien. Savez-vous qu'ils contiennent des substances efficaces et sûres pour combattre les infections, renforcer l'immunité, soulager les rhumatismes, cicatriser les plaies, atténuer les troubles de la prostate, freiner la maladie d'Alzheimer, l'inflammation et même le vieillissement ?

Toutes ces vertus, souvent méconnues du grand public et des thérapeutes, ont été rassemblées pour la première fois par Nicolas Cardinault, chercheur spécialiste d'apithérapie.

Vous allez apprendre à intégrer les produits de la ruche à vos protocoles de soins, d'autant que ce guide est un véritable mode d'emploi : choix des meilleurs produits du marché, doses à utiliser, conseils de conservation..., tout y est.



BONUS

- Des protocoles thérapeutiques avec le produit le plus adapté et sa posologie
- Le B.A.-BA de la prévention et des conseils en nutrition pour chaque pathologie

Poche: 240 pages
Editeur : THIERRY SOUCCAR (20 octobre 2016)
Collection : Nature et vitamines

La réalisatrice Léa Rossignol a, quant à elle, animé une soirée autour de son film les Immortelles, relatant la vie de trois générations d'agricultrices altilgériennes.

Deux expositions ont aussi été présentées, dont les portraits d'arbres d'Olivier Mühlhoff et une exposition du Conseil départemental sur l'écocitoyenneté.

Enfin la fête de l'abeille c'est aussi des projections de films et des discussions avec six classes des écoles de Beaumont.

Merci encore à toutes les personnes qui ont participé à l'édition 2022 et rendez-vous dès maintenant pour l'édition 2023 qui se déroulera du 14 au 19 novembre à Beaumont.

Pour présenter des miels au concours des miels d'Auvergne 2023, que vous soyez amateur ou professionnel, vous pourrez présenter vos miels en utilisant le formulaire qui sera prochainement diffusé sur le site internet du Syndicat.

Pour être membre du jury du concours des miels d'Auvergne 2023, **faites vous connaître auprès du Syndicat** qui prendra contact avec vous quelque temps avant le concours.

Pour devenir bénévole à la fête de l'abeille 2023 et venir partager dans la convivialité votre passion avec nous, **prenez contact avec le Syndicat** des Apiculteurs du Puy de Dôme.

RÉSULTAT DU CONCOURS DES MIELS

Catégorie Montagne plus de 50 ruches

- 1 Or. LEFAURE A.
- 2 Argent. PEYRACHON B.
- 3 Bronze. LEPELTIER S.

Catégorie Montagne moins de 50 ruches

- 1 Or. LAFLEURIEL R.
- 2 Argent. LACROIX F.
- 3 Bronze. MARQUES.E. Chr.

Catégorie Plaine plus de 50 ruches

- 1 Or. LEPELTIER S.
- 2 Argent. SALAGNAC A.
- 3 Bronze. COULON J.Ph.

Catégorie Plaine moins de 50 ruches

- 1 Or. PELLIZZARO K.
- 2 Argent. CARRUSCA T.
- 3 Bronze. MAIRIE de BEAUMONT

Catégorie Forêt

- 1 Or. SALAGNAC A.
- 2 Argent. PELLIZZARO K.
- 3 Bronze. BILLOT B.

Catégorie Sapin

- 1 Or. LEPELTIER S.
- 2 Argent. PEYRACHON B.
- 3 Bronze. CHOPARD E.

Catégorie Acacia

- 1 Or. TRUCHARD S.
- 2 Argent. LEPELTIER S.
- 3 Bronze. LACHIZE C.

Catégorie Crémeux

- 1 Or. TRUCHARD S.
- 2 Argent. CLEMENT J.Ph.
- 3 Bronze. PELLIZZARO K.

Catégorie Sarrasin

- 1 Or. REYNARD
- 2 Argent. GOUDOUNEIX L.
- 3 Bronze. KALISZCZAK J.F

♡ Catégorie Coup de cœur

- 1 Or. LEPELTIER S.
- 2 Argent. RAVEL J.
- 3 Bronze. LEMASSON G.

CONCOURS DES MIELS DES ENFANTS (classe de CM2, école du Masage / Beaumont)

Catégorie Montagne plus de 50 ruches

- 1 Or. KALISZCZAK J.F.
- 2 Argent. LEPELTIER S.
- 3 Bronze. LACHIZE C.

Catégorie Montagne moins de 50 ruches

- 1 Or. MARQUES.E. Chr.
- 2 Argent. ROUX E & FARGEIX JM.
- 3 Bronze. DUMOUSSET D.

Catégorie Plaine plus de 50 ruches

- 1 Or. COULON J.Ph.
- 2 Argent. SALAGNAC A.
- 3 Bronze. LEPELTIER S.

Catégorie Plaine moins de 50 ruches

- 1 Or. TOCAN Chr.
- 2 Argent. VIALETTE M.
- 3 Bronze. GALLIEN J.

Catégorie Forêt

- 1 Or. PELLIZZARO K.
- 2 Argent. CLEMENT J.Ph.
- 3 Bronze. TOCAN C.

CONCOURS DES PAINS D'ÉPICES

-  1 Or. PELLIZZARO K.
-  2 Argent. CLEMENT J.Ph.
-  3 Bronze. TOCAN C.



LA PAGE DE LA COOPÉRATIVE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 18 mars (2ème convocation, puisqu'il n'y a pas eu le quorum réglementaire le 8 mars) avec une participation similaire à celle des années avant le covid. Les comptes ont été validés à l'unanimité.

RAPPEL DES EXTENSIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE PENDANT LA SAISON APICOLE:

La Coop à Veyre-Monton est ouverte le samedi matin (8h30 - 12h)
en plus du mercredi (8h30 - 12h et 14h - 18h)

La Coop à Saint-Victor est ouverte le mercredi matin (10h - 12h et 14h - 18h)



SEMEZ DES PLANTES MELLIFÈRES

Nous avons à votre disposition des graines de phacélie, de moutarde, de sarrasin, de trèfle blanc, de vesce, de sainfoin et de caméline.

FOURNITURE D'ESSAIMS

Nous avons sélectionné des apiculteurs locaux susceptibles d'en fournir. La liste est consultable à la Coop. Celui qui souhaite acheter des essaims contacte alors directement son fournisseur potentiel pour les commander. La livraison pourra se faire à la Coop. Pour rappel : la Coop n'intervient pas dans la transaction entre le fournisseur d'essaims et l'apiculteur.

Mais il est fortement conseillé à chacun de s'entraîner à créer ses propres essaims à partir des colonies qui se révèlent être de bonnes souches. Plusieurs articles dans l'Apiculteur auvergnat des années précédentes (et également dans celui-ci) ont proposé des méthodes simples.

ETIQUETTES "TRI"

L'étiquetage des pots de miel vendus comprend maintenant l'obligation de mettre les consignes de tri. Les étiquettes aux normes CITEO sont disponibles à la Coop (2 modèles, l'un pour les pots en verre, l'autre pour les pots en plastique). On rappelle que l'utilisation de ces étiquettes est soumise à une cotisation à payer à CITEO. Les adhérents du Syndicat du PdD n'ont pas à s'en soucier car ils bénéficient de la cotisation payée globalement par l'UNAF.



PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

Un nouveau type de piège a été approvisionné, c'est le modèle Veto-Pharma. Il existe également un produit attractif concentré (à diluer dans de l'eau) spécialement étudié, qui revient probablement moins cher que d'acheter de la bière et d'autres liquides alimentaires.

VENTE D'ARBRES ET ARBUSTES MELLIFÈRES (SYNDICAT + COOP)

APPROVISIONNEMENT D'ARBRES ET ARBUSTES MELLIFÈRES

Pour la quatrième année consécutive le Syndicat et la Coop ont organisé à l'automne dernier un achat groupé d'arbres et arbustes mellifères.

Les essences proposées étaient: Aubépine (*Crataegus monogyna*), Bourdaine (*Rhamnus frangula*), Camerisier à balai (*Lonicera xylosteum*), Cerisier à grappes (*Prunus padus*), Châtaignier (*Castanea sativa*), Cornouiller mâle (*Cornus mas*), Merisier (*Prunus avium*), Noisetier (*Corylus avellana*), Poirier (*Pyrus communis*), Sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*), Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*).



Vue partielle des commandes préparées

L'achat groupé s'avère ici particulièrement intéressant puisque 4000 plants ayant été commandés, chacun a pu être revendu 1,20 euro. Ces plants étaient comme chaque année très abondamment fournis en racines, permettant ainsi une bonne reprise à la plantation. Cette opération devrait être reconduite pour l'automne 2023.



©photo Michel Pilon

ET LA FORMATION CONTINUE...

En cette année où les reines seront habillées de rouge, après 2 jours de formation théorique en salle, les stagiaires de formation initiale, fin mars, trouvent le plaisir d'ouvrir une première fois les ruches. Le printemps plutôt précoce, la floraison bien établie de certains arbustes ont permis un développement déjà fort des colonies.

Les quarante stagiaires de la formation initiale découvrent ainsi le contenu d'une ruche et apprennent à :

- différencier le miel operculé du couvain fermé
 - reconnaître le couvain de mâles
 - rechercher la reine
 - réaliser une visite de printemps avec le nettoyage de plateau et le changement de cadres.
- Opérations garanties d'une bonne hygiène dans les ruches.
- effectuer le transfert d'une colonie en ruche dans une ruche. Premier travail qu'ils devront faire lors de l'achat d'un essaim qui marquera leur début dans l'apiculture.

La formation se poursuivra, et d'autres découvertes se feront au gré du développement annuel des colonies avec par exemple la réalisation d'essaim par tapotement. Cette technique permet un traitement immédiat de varroas avec un médicament à base d'acide oxalique car l'essaim ne contient pas de couvain, comme dans un essaim naturel.

Ces stagiaires, en formation initiale, seront capables, à la fin des neuf jours de formation, de s'occuper de quelques ruches et ainsi de contribuer, dans la mesure de leur moyens, à la sauvegarde de l'abeille domestique et au développement de l'apiculture de loisir, source importante de l'activité de pollinisation des diverses cultures.

Mi-avril c'était au tour des 25 stagiaires de la formation de perfectionnement de se retrouver au rucher pour leur troisième jour de formation afin de renforcer leur pratique de l'apiculture après la découverte effectuée l'année précédente en formation initiale.

Pour eux, le complément de formation porte sur des techniques pointues de l'apiculture d'aujourd'hui qui demande une technicité de plus en plus grande.

Pour cette formation de perfectionnement l'objectif est

- d'apprendre à gérer un rucher afin de maximiser les résultats désirés,
- de gérer au mieux les ressources afin de les optimiser,
- de définir à l'avance ses objectifs annuels afin d'être le plus efficace possible.

Au mois de juin, il s'agira pour le troisième groupe d'une quinzaine de stagiaires, de découvrir et de pratiquer l'élevage de reines. Cette formation de 2,5 jours permet d'acquérir des techniques simples et efficaces pour élever des reines de qualité.

Lors de la dernière demi-journée, les stagiaires viennent avec un starter fermé afin de greffer sur des souches d'abeilles sélectionnées fournies par le syndicat. Ceci permet aux stagiaires d'apporter un sang neuf dans leur propre rucher.

Pour renforcer ces formations et maintenir une dynamique entre les personnes, deux journées annuelles de rencontre ont été mises en place afin que les stagiaires puissent créer un réseau d'échanges.

Ces rencontres sont aussi un moyen de renforcer les compétences de chacun par des animations mises en place comme suite aux remontées de questions via le site du syndicat. La prochaine réunion est prévue en octobre 2023.

Les causeries du syndicat organisées le premier mercredi de chaque mois contribuent aussi à la vie du syndicat et aux échanges entre apiculteurs.

Le développement du site, avec toutes ses nouvelles fonctionnalités, s'il a demandé des efforts importants à certains membres du syndicat, est maintenant un outil convivial à la fois pour les tous les adhérents et aussi pour les stagiaires via l'onglet formation.

Bonne année apicole avec de belles découvertes dans vos pratiques.

CHANGEMENT DE LA REINE

SANS LA CHERCHER ET SANS LA MARQUER

RÉSULTAT ATTENDU :

À partir d'une ruche, après la récolte, obtenir deux colonies en ruchettes prêtes à hiverner, avec chacune une reine de l'année.

Les ruchettes passant mieux l'hiver que les ruches, celles-ci se développeront rapidement au début du printemps et pourront être passées en ruches 10 cadres prêtes à la production. Avec des reines jeunes le risque d'essaimage est faible.

Le temps de manipulation est globalement assez faible, mais il faut anticiper.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- la ruche pleine qui vient d'être récoltée
- 2 corps de ruchettes 6C avec plateau amovible, couvre-cadres et toit
- 2 cadres de corps cirés
- 2 haussettes 6C
- 2 grilles à reine
- Il faut également un nucléi dans une haussette 6C
(dont la reine provient, de préférence, d'une colonie sélectionnée).
Si on n'a pas de colonie en haussette voir ci-dessous pour en constituer
(en annexe: "Comment avoir des haussettes peuplées pour démarrer")



EN MARS / AVRIL / MAI :

Au fur et à mesure du développement du nucléi on ajoute des haussettes (2 minimum).

FIN MAI OU DÉBUT JUIN :

Toutes les haussettes étant bien remplies, on les sépare en répartissant également les cadres de couvain et de miel dans ces 3 haussettes, puis on ajoute les plateaux, couvre-cadres pour obtenir 3 nucléi, qui seront disposés à divers endroits d'un rucher situé à plus de 3 km avec un peu de sirop. Si on n'a pas de rucher distant, on met un de ces nucléi à l'emplacement de la souche avec moins d'abeilles que pour les autres qui seront placés ailleurs dans ce rucher.

Les deux haussettes orphelines élèveront chacune une reine (ce sont ces deux nouvelles reines qui seront utilisées pour notre opération) et vont se développer au cours de l'été.

Nota: si on fait de l'élevage de reines on peut aussi peupler deux haussettes avec des paquets d'abeilles avec introduction des cellules.



FIN AOÛT / DÉBUT SEPTEMBRE :

dès que la récolte est faite on peut passer à l'opération principale. Les dix cadres de la ruche sont secoués dans le corps de cette ruche et disposés sans les abeilles dans les deux corps de ruchettes. Un cadre vide (bâti) est ajouté par ruchette pour compléter. Ces deux corps de ruchettes sont alors posés sur le corps de ruche recouvert de la grille à reine. La partie de la ruche non recouverte par les corps de ruchettes est obstruée par une planchette ou tout autre système.

Les ouvrières vont monter dans les ruchettes, et le lendemain ces deux ruchettes orphelines sont transportées à l'emplacement des deux hausses-nucléi préparées en mai/juin.

Les 2 corps de ruchettes sur la grille à reine

On fait alors la réunion entre une hausse et un corps de ruchette. Pour cela la hausse est posée sur le corps de ruchette, avec un papier journal légèrement déchiré comme séparation. L'entrée de la ruchette peut être tournée de 180° afin d'éviter la bagarre. Le taux d'échec est très faible : seulement 1% des reines sont tuées.



Photo à droite: avec le papier-journal



Trois jours plus tard, les deux éléments sont séparés par une grille à reine, après avoir pris le soin de « pousser » la reine dans le compartiment du bas. Vingt et un jours plus tard, il n'y a plus de couvain dans la partie supérieure. Elle est retirée et le miel s'y trouvant est extrait. La ruchette reçoit son nourrissage pour l'hiver. (Tout cela en double exemplaire puisqu'il y a 2 ruchettes).

Photo à gauche: avec la grille à reine



Résultat obtenu: 2 ruchettes avec reines jeunes



AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA MÉTHODE

AVANTAGES : Le taux d'acceptation est de presque 100%. La réunion d'un nucléi et d'une ruchette constitue une colonie avec beaucoup de jeunes abeilles, ce qui favorise l'hivernage. Le nombre de colonies hivernées est augmenté (théoriquement doublé), ce qui permet de pallier à d'éventuelles pertes hivernales et de vendre des essaims hivernés.

Le fait de voir tous les cadres lors du transfert en ruchette induit un contrôle sanitaire performant. Le réel avantage de la méthode est de permettre le remérage sans recherche de la reine (aussi bien l'ancienne que la nouvelle).

INCONVÉNIENTS : Il faut avoir autant de ruchettes que de ruches, et la moitié des ruches sont vides durant l'hiver, ce qui occasionne des manipulations importantes. Il faut attendre vingt et un jours avant de pouvoir pratiquer le nourrissage, ce qui amène parfois un peu tard en saison (fin septembre).

REMARQUE : Dans la ruche initiale, lorsque des abeilles en nombre suffisant sont restées sous la grille avec la vieille reine, celle-ci est conservée pendant l'hiver. Des cadres de hausse sont placés dans la ruche avec deux litres de sirop. En les réunissant deux par deux, ces colonies sur 4 cadres de hausse seront hivernées entre deux partitions chaudes et utilisées au printemps suivant pour peupler les nucs.

ANNEXE: COMMENT AVOIR DES HAUSSETTES PEUPLÉES POUR DÉMARRER

3 MÉTHODES PROPOSÉES:

- 1** On enruche un essaim naturel dans 2 ou 3 haussettes (suivant la taille de l'essaim)... encore faut-il avoir un essaim naturel disponible.
- 2** On sort d'une bonne ruche un essaim par tapotement qu'on enruche dans 2 ou 3 haussettes
- 3** Une méthode sûre : on transvase une bonne ruche (par ex sur 10 grands cadres) dans 2 hausses 9c et en même temps on ne garde que 4 grands cadres de couvain, les autres 6 cadres étant donnés (sans les abeilles) à d'autres colonies. On complète les deux hausses avec 10 cadres de hausse bâtis en les insérant entre les grands cadres. La reine va forcément pondre dans les cadres de hausse, il suffira alors de transférer ces cadres de couvain avec la reine dans des haussettes. Les 4 grands cadres seront donnés à d'autres ruches ou feront un bel essaim artificiel.



©photo Michel Pilon

FABRIQUEZ VOUS-MÊME

VOTRE ABREUVOIR POUR LES ABEILLES

Les besoins en eau d'une colonie sont très importants (de 70 à 100 litres par an). Pour permettre aux abeilles d'économiser leurs déplacements et leur éviter de prendre de l'eau polluée, il est recommandé de leur fournir une source d'eau. Une solution simple et peu coûteuse consiste à utiliser un couvercle de ruche (DT10) dans lequel on met une grille (à reine, ou mieux une grille de réunion) rendue flottante par 6 bouchons de bouteilles de vin (attachés à la grille). Le couvercle peut être métallique ou en plastique.



LES PETITS TRUCS DE L'APICULTEUR AUVERGNAT :

- Mettre en place dès le mois de février
- Dans l'eau, ajouter une goutte de javel, une cuillère à soupe de sel et une d'anisette (peu importe la marque!!).



LE TAPOTEMENT

Cette ancienne technique simple rend de grands services aux apiculteurs, elle peut permettre de :

- réaliser des essaims nus pouvant être traités immédiatement contre le varroa à l'aide d'un médicament à base d'acide oxalique
- transférer des colonies dans des ruches de formats différents.
- "vider" entièrement des vieilles ruches trop propolisées, avec des cadres trop abîmés, par exemple, pour être transférés.

Cette technique consiste à faire migrer des abeilles d'un contenant vers un autre sous l'action conjuguée de la fumée et de percussions répétées sur la ruche engendrant bruit et des vibrations.

Avant l'utilisation des ruches à cadres c'était la seule façon de réaliser des essaims artificiels.



LES ÉTAPES DU TAPOTEMENT

1

Découvrir la ruche à transférer

et poser sur le dessus un corps de ruche vide avec quelques cadres

2

Mettre sur l'ensemble un toit retourné

en laissant un espace de quelques centimètres à l'avant



3

Enfumer abondamment l'entrée

de la ruche pendant une minute

4

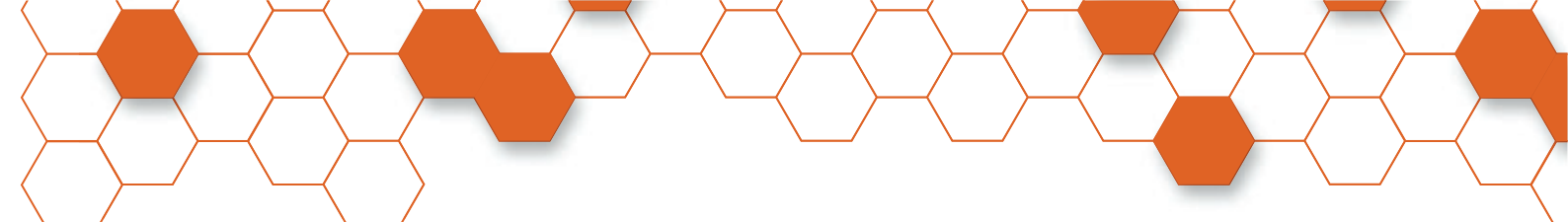
Frapper sur les 2 côtés de la ruche

à transférer avec des maillets pendant quelques minutes

5

Alterner enfumage et frappe

jusqu'à obtenir la quantité d'abeilles désirée dans le corps supérieur



6

Retirer le corps supérieur
et le poser sur un plateau

7

Une heure plus tard si le calme règne

dans ce corps la reine est présente. Dans le cas contraire réunir les 2 groupes d'abeilles et recommencer le lendemain.

POUR FAIRE UN ESSAIM NU

- compléter le corps avec des cadres et le partitionner en fonction de la grosseur de l'essaim
- le mettre à sa place dans le rucher et le nourrir. Si l'on veut le renforcer en butineuses le mettre à la place de la souche et déplacer la souche.
- le lendemain traiter cet essaim sans couvain avec un médicament à base d'acide oxalique. Traitement très efficace dans ce cas, il n'y a que des varroas phorétiques
- après un minimum de 24 jours traiter la souche de la même façon, tout le couvain ancien est né et le couvain de la nouvelle reine n'est pas encore operculé.

POUR FAIRE UN TRANSFERT COMPLET DE RUCHE

- Poser un corps vide sur le plateau de la ruche « donneuse »
(La ruche « donneuse » devra avoir un plateau amovible).
Poser le corps « receveur » à la place de la ruche donneuse pour récupérer les butineuses.
- Mettre dans le corps « receveur », 1 ou 2 cadre(s) de couvain ouvert du « donneur » puis le compléter avec les autres cadres de la ruche donneuse qui n'ont pas de couvain.
- Secouer tous les cadres de couvain restant dans la ruche receveuse, et griffer l'éventuel couvain de mâle.
- Remettre ces cadres de couvain sans abeilles dans le corps de la ruche donneuse (si possible dans le même ordre).
- Pose une grille à reine sur la ruche receveuse,
Mettre en dessus le corps de la donneuse, un CC, nourrisseur et toit

24 jours après, tout le couvain est né, enlever le corps « donneur » vide.

Le transfert complet est terminé.



©photo Michel Pilon



La chronique d'Apistoria

En 1855, Henri Hamet fonde la Société Centrale d'Apiculture et assure la direction de la revue L'Apiculteur dont la réputation a largement franchi les limites de l'Hexagone. Jean Bouchet, Cantalien d'origine et administrateur d'Apistoria a retrouvé la liste des adhérents et des abonnés à L'Apiculteur publiée entre 1856 et 1868.

Il a rassemblé, pour nous, le nom des apiculteurs auvergnats qui y figuraient en les classant par département.

D'aucun y retrouvera peut-être le nom d'un grand-père, d'un grand-oncle ou celui d'un lieu familial.

ALLIER :

- De BONARD, président de la société d'agriculture de l'Allier
- GIRONDEAU-TALLARD, fabricant de cire à Moulins
- Madame BERGERES, aux Pavillons, à Chevagnes
- MONY, au château de Sarre, à Blomard
- Abbé COMTE à Gayette, Montoldre
- REGNARD à La Vallade, Saint-Fargeol

CANTAL :

- BERBIGIER, marchand cirier à Chaudes-Aigues
- QUENILLE François, propriétaire à Mauriac

HAUTE-LOIRE :

- GRATUZE-BERNARD, négociant et apiculteur au Puy
- MEYRONNEINC, curé à Javaugues ;
- De MORTEUIL (le comte) au château de Laboryte
- BOUCHE, apiculteur à Mazerat
- FAURE-POMIER, propriétaire à Brioude ;

Notice sur une ruche vitrée perfectionnée (Comice agricole de Brioude, Haute-Loire : Gallice, 1856, in-8, 20 pages)

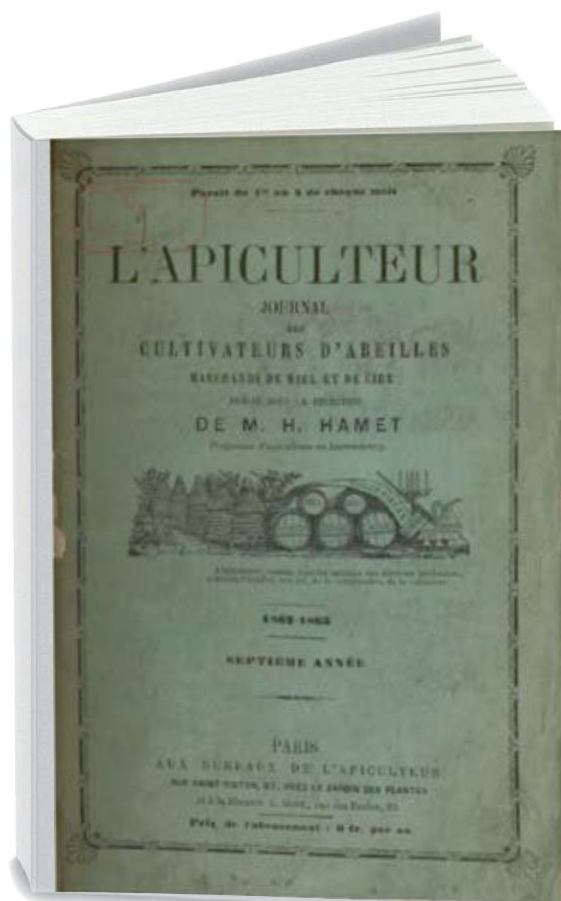
Note historique sur l'apiculture dans l'arrondissement de Brioude ; 1872 (né à Bansat- Puy-de-Dôme ; vice-président du comice agricole et société de viticulture, horticulture et apiculture de Brioude ; membre de plusieurs sociétés d'agriculture ; inventeur de l'extracteur Faure)

PUY-DE-DÔME :

- SAUREL, herboriste et apiculteur à Cournon
- AUDIGIER- LALIVE, négociant à Clermont-Ferrand
- THIBAUD, propriétaire aux Roches
- DUMAS, propriétaire à Aigueperse
- LHERITIER, propriétaire, domaine des Trézins à Saint-Yvoine
- LABORIEUX à Orcet
- MONTEIL Adrien, apiculteur à Villosanges
- A. BARTHOMEUF, apiculteur à Perrier
- GUIDY-CLUZEL, cirier à Issoire
- FELIX PASSION à Perrier
- Madame VOISSIER à Clermont-Ferrand

SI VOUS POSSÉDEZ DANS VOS GRENIERS

des livres, revues, catalogues ou du matériel significatifs de l'histoire de l'apiculture dont vous n'avez plus l'utilité, ne les mettez pas au rebut. N'hésitez pas à nous contacter.



NOUS JOINDRE :

À la coop le mercredi matin :
auprès de Nataly et Michel

RENSEIGNEMENTS :

Nataly Perrier : apistoria@gmail.com

ADHÉSIONS :

Bernadette et Michel Laporte :
gestion.apistoria@gmail.com

TÉLÉPHONE : (+33) 04 73 87 36 03

<https://www.apistoria.org>

COURRIER POSTAL

à adresser au Siège Social :
Apistoria, 3 rue Georges Charpak,
ZA Pra de Serre 63960 Veyre-Monton (France)





SYNDICAT DES APICULTEURS DU PUY-DE-DÔME
3 RUE GEORGES CHARPAK, 63960 VEYRE-MONTON

04 73 26 92 20

OUVERTURE LES MERCREDIS DE 08H30 À 12H00 ET DE 14H À 18H
contact@apiculteurs63.fr / www.apiculteurs63.fr

conception & impression : www.arverni.fr - 63122 Ceyrat